



Commission de Classement B1 Ligne 2 : « Retour vers le futur » ?

Cela n'aura échappé qu'à peu d'entre vous : le 12 Décembre dernier s'est tenue la commission de classement B1 officialisant l'avancement de certains d'entre nous pour l'année 2017. Oui, certains, car malheureusement la « générosité » de l'entreprise quant au déroulement de carrière des agents de station persiste dans la mise à l'écart du plus grand nombre.

On nous parle de d'investissement nous parle de pro- sont là que pour orientation qui **l'augmentation riale** quoi qu'il en d'achat et au agents.

Les enseigne- née ne sont que la nante continuité dentes : **baisse de l'effectif** (moins 2 agents) et **augmentation des agents indisponibles** (congrés parentaux, détachements : + 5 comparé à l'année précédente), un avancement concernant 26% des agents hors points (28% si nous prenons ce « cadeau » en compte).



choix, on nous parle récompensé, on grès, mots qui ne camoufler la seule apparaît : **freiner de la masse sala- coûte au pouvoir quotidien des**

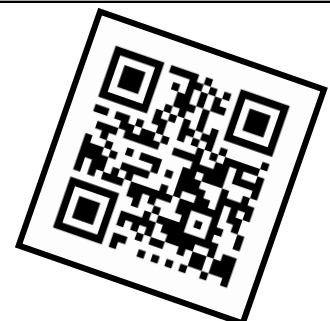
ments de cette an- banale et conster- des années précé-

CGT Métro - RER 85, rue Charlot 75003 Paris

Tél : 01 44 84 52 55 Int : 58 771 Fax : 01 44 78 53 48

Cgtmetrorer@gmail.com

Retrouvez toutes les infos sur notre site: www.cgt-metro-rer.fr



Mais cette année marque avant tout le retour de pratiques que nous pensions définitivement enterrées depuis l'année 2011. Ceux qui étaient présents à cette époque se rappellent encore le scandale qui avait découlé de la mise au grand jour des compromissions d'une certaine organisation syndicale qui monnayait depuis trop longtemps sa bienveillance pour la direction (signatures de protocoles, etc...) contre l'avancement de ses syndiqués.

La déflagration qui en avait suivi avait contraint la direction du département SEM à la plus totale transparence lors des commissions de classement suivantes.

La CGT a été, et sera toujours, opposée à l'avancement par fourchette, système qui ne peut que promouvoir l'arbitraire. Mais face à l'acceptation de certains « syndicalistes », à l'époque majoritaire (voir plus haut!), ce système a été mis en place.

Face aux révélations de 2011, la direction avait dû nous recevoir dans le cadre d'une alarme sociale sur le respect des règles qu'elle avait elle-même édicté (!) et, au vu de la situation, avait dû signer un constat d'accord qui, entre autres, devait pérenniser certains points : non-fongibilité (on n'utilise pas une place disponible dans un niveau pour la donner dans un autre niveau), tableau d'avancement complet, respect des règles de pourcentage des fourchettes dans les attributions de place (si possible)....



**Ca suffit, ça y est...c'est décidé:
Je me syndique à la CGT !!!**

Avec les années, nous avons vu cet affichage de transparence disparaître petit à petit jusqu' à arriver à la situation d'aujourd'hui : un tableau d'avancement incomplet, une fongibilité dans les niveaux (distribution de l'avancement qui ne tient pas compte des pourcentages permis par l'obtention du dernier niveau), mais également entre les niveaux (une nomination dans un niveau devient possible en allant se servir dans un autre niveau..... qui ne verra pas la couleur de cette nomination), des règles de possibilités de nomination qui ne sont pas respectées (« tient, là je calcule comme ça, et puis là, je vais faire autrement ») et surtout, grande nouveauté, des possibilités de nomination qui disparaissent dans la nature (moins 2!!!).



Et puisque, la direction faisant preuve de largesse, elle restitue une place.

(Que l'encadrement justifie sur le nombre de refus de SLN, refus de taquet pour les non-initiés!), elle demande aux commissaires classeurs de faire leurs propositions !!!

Suivez toute l'actualité de la CGT métro RER en vous abonnant sur notre site, et, en nous suivant sur facebook

Il n'est pas de nos prérogatives de nous substituer à la direction, qui doit seule assumer ses choix, et si certains acceptent d'entrer dans ce jeu, ils s'accordent un rôle qui n'est en aucune manière le rôle des représentants du personnel.

La direction impose depuis plusieurs années une idéologie salariale dont chacun peut constater les conséquences sur son pouvoir d'achat (augmentation du point systématiquement en-deçà de l'inflation, si minime soit elle), elle aggrave cette politique en limitant sciemment les budgets alloués à l'avancement des agents, et aujourd'hui, elle y ajoute l'évaporation d'obligations réglementaires quant à ce même avancement, en demandant aux représentants syndicaux de se rendre complices de cette manœuvre !!!

La CGT refuse ce qu'on cherche à nous présenter comme un état de fait immuable. C'est ensemble, avec vous, que nous serons capables, si nous en avons la volonté, de contraindre la direction à modifier ces agissements.



Dès maintenant, rejoignez la CGT !!!

Bulletin de contact / d'adhésion

Nom

Prénom:

Attachement:

Matricule:

Catégorie:

Téléphone:

Je souhaite être rappelé(e) le.....à